

Le groupe Acteurs publics se transforme en entreprise à mission

Groupe de presse indépendant, leader en audience qualifiée sur les cadres supérieurs de la fonction publique, Acteurs publics se transforme en entreprise à mission.

Objectif : mieux informer, former et accompagner les décideurs publics et privés qui s'engagent pour le service public et les causes d'intérêt général.

En 2022, l'entreprise créée en 1991 poursuit son développement et réaffirme son indépendance en adoptant une raison d'être structurée autour de trois engagements :

- **favoriser l'efficacité des politiques publiques** en contribuant à l'information et à la formation du plus grand nombre ;
- **promouvoir les valeurs du service public comme celles des causes d'intérêt général** en faveur du progrès économique, social et écologique ;
- **accompagner les acteurs** du service public comme ceux d'actions d'intérêt général.

Pour Pierre-Marie Vidal, fondateur d'Acteurs publics et président du conseil de surveillance du groupe, « *devenir une entreprise à mission s'inscrit parfaitement dans notre histoire de militants du service public. C'est un aboutissement et le début d'une aventure passionnante. Un engagement exigeant autant qu'un motif de fierté* ».

Premières actions

- Chaque année, Acteurs publics consacrera des moyens humains et financiers à la réalisation d'un travail de prospective pour éclairer le débat public. En 2022, le sujet d'étude sera consacré aux territoires, avec l'idée de présenter des projections alternatives aux modèles de réflexion actuels, pour dépasser le débat décentralisation vs. déconcentration.
- Après un an de travaux, le groupe dispose de nouveaux locaux mis gratuitement à disposition de tous les acteurs publics parties prenantes de la réflexion sur la transformation du service public. Ces locaux dotés d'espace de réception sont organisés autour d'un plateau TV et bénéficient de moyens techniques pour organiser tous types d'échanges à distance.

En devenant l'un des tout premiers médias à se transformer en société à mission, Acteurs publics se positionne à la pointe d'un mouvement qui reconnaît aussi aux entreprises une vraie place dans la vie publique : celles d'acteurs ayant un impact positif dans la vie collective et agissant au nom d'une raison d'être utile à tous.

À propos d'Acteurs publics. Au cœur de l'État et de ses satellites, dans les collectivités, à l'hôpital, Acteurs publics décrypte, commente et analyse le fonctionnement des politiques publiques. Acteurs publics est un média global : magazine (bimestriel, 15 000 ex. / 75 000 lecteurs), newsletter (quotidienne, 230 000 destinataires) et site Acteurspublics.com (0,3 million de VU/mois – ACPM), Acteurs publics TV et Acteurs publics Événements (Victoires des acteurs publics, Rencontres des acteurs publics, journées Acteurs publics Solutions).

À propos des entreprises à mission. L'article 176 de la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (loi Pacte), introduit la qualité de société à mission pour permettre à une entreprise de déclarer juridiquement et d'affirmer publiquement sa raison d'être à travers plusieurs objectifs sociaux et environnementaux qu'elle se fixe pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité.

Contact presse : lamia.aqallal@agencesoli.com - +33 6 27 91 36 30